



Avignon, le 18 mai 2011

L'inspecteur d'académie directeur des services départementaux de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de circonscription

INSPECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE

Secrétariat IEN-A

Dossier suivi par Christophe MARQUIER Téléphone 04 90 27 76 69

Fax 04 90 82 96 18 Mél. ce.avignon-adjointia @ac-aix-marseille.fr

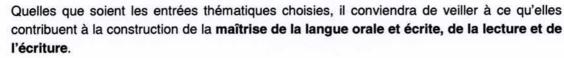
> 49 rue Thiers 84077 Avignon

Objet : avenant 2011-2012 au projet d'école 2010-2013.

La réussite de chaque élève est la priorité du système éducatif. Dans le premier degré, elle passe par la maîtrise des apprentissages fondamentaux en référence au socle commun de connaissances et de compétences. L'analyse des résultats des élèves doit être le point de départ de la démarche d'élaboration du projet d'école et de sa nécessaire réactualisation. Chaque équipe d'école, animée par le directeur ou la directrice, identifiera le niveau de compétence acquis par chaque élève à l'issue de l'école maternelle ainsi qu'aux paliers 1 et 2 pour la maîtrise du socle commun à l'école élémentaire. Cette réflexion doit également prendre en compte les résultats observés lors des évaluations nationales CE1 et CM2.

Le projet d'école constitue un cadre privilégié pour proposer des réponses aux besoins identifiés des élèves. Il prévoit les dispositifs par lesquels l'équipe pédagogique adapte l'enseignement à la diversité des élèves et suit leurs parcours individuels, dans la perspective pluriannuelle instituée par les cycles pédagogiques. Dans tous les cas, la différenciation n'a pas pour objet de réduire les exigences en termes de connaissances ou de compétences, mais au contraire de diversifier les parcours et les procédures d'apprentissage. Les choix opérés prennent sens dans le projet d'école qui regroupe les principaux axes de travail retenus. Ils doivent permettre de définir localement et solidairement, dans le respect des programmes, les stratégies les mieux appropriées.

A partir d'un bilan de la première année de mise en application du projet 2010-2013, l'avenant 2011-2012 reprendra les objectifs du projet initial en les développant et/ou les infléchissant pour encore mieux répondre aux besoins des élèves avec ambition, mais aussi réalisme et pragmatisme. L'avenant intégrera obligatoirement un volet décrivant les diverses modalités d'aide individualisée aux élèves rencontrant des difficultés dans les apprentissages ainsi que leurs articulations (dans la classe, au niveau du cycle, au cours des 60 heures d'aide personnalisée, dans le cadre du RASED et des postes ressources pour le traitement de la difficulté scolaire à l'école, lors des stages de remise à niveau, dans le cadre de l'accompagnement éducatif).



2/2

Pour la rédaction de cet avenant, je vous invite à vous référer à **l'annexe 1** qui présente un cahier des charges des éléments qui doivent y figurer.

L'annexe 2 identifie divers volets qui peuvent ou doivent être présents dans un projet d'école. Comme l'an passé, un volet culturel et un volet EPS seront obligatoirement décrits dans l'avenant.

L'annexe 3 présente les actions pouvant bénéficier d'un financement complémentaire éducation nationale et une fiche standardisée de présentation.

Vous élaborerez en équipe pédagogique l'avenant 2011-2012 au projet d'école. Après avis du conseil d'école, vous transmettrez, <u>avant le 30 septembre 2011</u>, <u>2 exemplaires</u> du projet à l'IEN de circonscription. <u>Pour le volet EPS, le délai est fixé par les circonscriptions.</u>

Ce travail qui doit mobiliser toute la communauté éducative de votre école sera un levier puissant de la réussite scolaire de chaque élève.



Bernard LELOUCH

P.J: Annexe 1 : cahier des charges pour la rédaction de l'avenant 2011-2012 au projet d'école

Annexe 2 : les volets spécifiques du projet d'école

Annexe 3 : les actions à financement complémentaire éducation nationale

Annexe 4 : fiche normalisée de besoins

AVENANT AU PROJET INITIAL FICHE ACTION

Cette fiche type est à utiliser pour présenter les axes et les actions adoptées postérieurement à la rédaction initiale du projet d'école.

AXE PRIORITAIRE	:
ACTION (S):	
ECHEANCIER:	
Rappel de l'objectif Prioritaire en fonction des constats faits au cours de l'année	
Effets attendus de cette action supplémentaire sur les apprentissages des élèves	
Pour qui ? (pour quels élèves spécifiquement)	
Pour quoi faire ? (projet ou action)	
Quoi ? (compétence visée)	
Comment ? (modalités d'organisation)	
Quand ? (calendrier ou emploi du temps précis)	
Avec qui ? (échanges de service, décloisonnements, intervenants)	
Les indicateurs retenus pour l'évaluation des acquis des élèves établis au regard des choix antérieurs	

VOLET

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

DU PROJET D'ECOLE

Année scolaire 2011-2012

AIDE A LA CONCEPTION DES PROJETS

• Ce dossier est complété par des pistes disponibles sur le site de l'Inspection académique 84 : http://pedagogie.ia84.ac-aix-marseille.fr onglet EDD

Sommaire:

- L'éducation au développement durable en Vaucluse
- Fiche action projet EDD à joindre aux dossiers
- Programmation de classe
- Programmation de cycle
- Projet d'intervention

L'Education à l'environnement pour un développement durable en Vaucluse

«L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être une composante importante de la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout le long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.» (circulaire n°2004-110 du 8 juillet 2004)

L'environnement peut être défini comme «l'ensemble à un moment donné des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines» (circulaire n°77-300 du 29 août 1977)

Compte tenu de l'âge des élèves de l'école primaire, la priorité sera accordée à l'éducation à la composante environnementale prise dans un sens large comme l'y invite la définition ci-dessus. Cependant l'enseignant gardera à l'esprit que le concept de développement durable a pour objet d'aboutir à un développement dont on dit souvent qu'il repose sur trois piliers :

- économiquement viable (satisfaction des besoins d'une génération) ;
- socialement équitable (solidarité entre les sociétés) ;
- écologiquement reproductible.

Ce concept conduit à prendre en compte trois perspectives :

- la dimension spatiale et temporelle ;
- l'analyse scientifique ;
- la citoyenneté.

L'objectif de cet apprentissage sur les trois cycles est d'aboutir en fin du cycle 3 à une approche du concept de développement durable en s'appuyant sur les enseignements disciplinaires (histoire, géographie, sciences expérimentales et technologie) et sur le domaine transversal de l'éducation civique. La rigueur du travail réalisé à l'école pourra ainsi se démarquer nettement des "messages catastrophistes" ou militants souvent véhiculés par les media, et permettre aux élèves d'amorcer une réflexion personnelle amenant à moduler certaines idées reçues. Dans un certaine mesure, les gestes citoyens pourront aussi mieux s'appuyer sur la connaissance des faits, et pas seulement sur leur perception affective. »

Ce cadre réglementaire est complété par le souci d'une démarche locale qualitative. Le territoire de Vaucluse est très riche et la démarche éco citoyenne trouve un sens particulier au cœur d'un parc naturel, de deux réserves de Biosphère et dans la dynamique éducative de projets portés par l'ONF, l'OCCE et la CPIE. Les actions de ces partenariats sont permises par un engagement financier fondamental du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur et l'Education nationale.

Les projets annuels

Vous recevrez dans les écoles les documents supports dédiés aux projets à vocation d'Education à l'environnement pour un développement durable selon des logiques de territoire essentielles : le bois, l'eau, le développement raisonné...

- Parc Naturel Régional du Luberon
- SMAEV
- A l'école du Canal (CPIE)

Les dossiers <u>A l'école de la Forêt</u> (ONF et OCCE) doivent être demandés à l'Inspection d'Apt (<u>ce.ien.apt@ac-aix-marseille.fr</u>) ou à l'OCCE (<u>ad84@occe.coop</u>). Ils doivent être également accompagnés d'une demande de financement Education nationale via la fiche de besoins dans le cadre d'un AEI.

Les outils

Pour les actions proposées par le Parc Naturel Régional du Luberon, vous trouverez sur le site de l'Inspection académique des outils pédagogiques qui vous permettront d'identifier les compétences

prioritaires au regard des programmes et du Socle Commun de connaissances et de compétences à partir du 25 mai 2011 (http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_144615/edd). Vous trouverez également, avec ce lien des éléments de progressions concernant les quatre thématiques de l'Education au Développement Durable.

Vous devrez également joindre à tout projet la fiche pédagogique et également téléchargeable sur le site de l'Inspection académique.

Si vous sollicitez un intervenant extérieur régulier (plus d'une séance) vous devez utiliser le document « projet d'intervention » et le joindre à votre projet.

Afin d'en faciliter l'usage, les documents joints pourront être téléchargés en format .doc et utilisés sans modification de la trame.

Rappel de l'échéancier pour l'ensemble des projets

	Retour vers les inspections de circonscription	Envoi à la circonscription d'Apt	Transmission aux les partenaires
Centralisation des fiches d'inscriptions			
dans les circonscriptions et validation			
en fonction de	25 JUIN 2011	ENTRE LE 1 ^{er} ET LE	
la cohérence avec les programmes		5 JUILLET 2011	
la cohérence avec le projet d'école			
et le filtrage du consumérisme			
Transmission des inscriptions			
Connaissance des projets et			
discussion des éventuels refus			
Saisie des inscriptions sur la base			ENTRE LE 10 ET LE 15 JUILLET 2011
de données			15 JUILLET 2011
Validation des projets en fonction			
des objectifs			

Les projets doivent parvenir <u>en double exemplaire</u> à la circonscription d'APT pour le 6 juillet 2011 au plus tard.

Commune : Ecole :	
Classe :	
Enseignant ·	

FICHE ACTION - PROJET EDD

Fiche type à utiliser pour présenter votre projet et à joindre à votre dossier

Descriptif du proje	t au regard du projet d'école :
ACTIONS PREVUES EN CLASSE	EN COMPLEMENT :
	Français :
	Mathématiques :
Compétences ciblées	Sciences:
	PILIERS 6 et 7
	Autre :
Pour quoi faire ? Effets attendus de cette action sur les apprentissages des élèves	
Quoi ? Contenus et démarche	
Quand ? Calendrier envisagé	
Les indicateurs retenus pour évaluer les actions du projet	

Encadrer en rouge les activités avec intervenants extérieurs

Nom de
l'enseignant:

Ecole:

PROGRAMMATION DE CLASSE EN EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

1 fiche par classe	
à envoyer le 25 juin 2011 au plus tar	•

THEMATIQUES	BIODIVERSITE	EVOLUTION DES PAYSAGES	GESTION DES ENVIRONNEMENTS	REDUIRE – REUTILISER - RECYCLER
PROJETS ou TEMPS FORTS				

Textes de référence :

La circulaire du 29 mars 2007, parue au BO n°14 du 5 avril 2007, relative à la seconde phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)

 $Outils \ d'aide \ a \ t\'el\'e charger \ sur \ le \ site \ de \ l'Inspection \ acad\'emique : \ \underline{http://www.ac-aix-marseille.fr/wacam/jcms/c_144615/edd}$

Circonscription de	ANNEE SCOLAIRE :	ECOLE :	VILLE :	
PRO	GRAMMATION EDUCATION A	AU DEVELOPPEMENT DURABLE	(=C1, C2, C3 : 1 fiche	par cycle)

	CLASSE 1 niveau :	CLASSE 2 niveau :	CLASSE 3 niveau :	CLASSE 4 niveau :	CLASSE 5 niveau :
BIODIVERSITE					
EVOLUTION DES PAYSAGES					
GESTION DES ENVIRONNEMENTS					
REDUIRE – REUTILISER – RECYCLER					

IDENTIFICATION DES QUALIFICATIONS ET GESTION DES INTERVENANTS

(prendre appui sur la circulaire départementale concernant les intervenants extérieurs)

Activités supports	Type d'intervention	Domaine d'enseignement	Qualification	DOCUMENT NECESSAIRE	Agrément	Avis directeur	Information IEN de circonscription	Accord IEN de circonscription	IEN chargé de mission	Agrément IA
Education au développement	Ponctuelle	Action culturelle	« être en activité professionnelle repérée le Parc Naturel du Lubéron ou A l'Ecole	« projet	Y	X	X			
durable	Régulière	Action culturene	de la Forêt »	d'intervention»	A			X	Х	_ X

Inspection academique	PROJET D'INTERVENTION EN	Annee scolaire: 2011-2012		
DE VAUCLUSE	Education au développement	ANNEE SCOLAIRE . 2011-2012		
CIRCONSCRIPTION DE	durable			

ACTION INTERNE DU PROJET D'ECOLE SOLLICITANT L'AIDE TECHNIQUE

1.1

1.2

PREVUE(S) AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE

Place et rôle du maître

D'INTE	ERVENANT (S) EXTERIE	JR(S) L'ACTION NE PEUT COMMENC	ER AVANT D'AVOIR REC	CU L'AVAL DE L'IEN DE LA CIRCON:	SCRIPTION
ACTIVITE SUPPORT	·:				
LOCALISATION DE L'	ACTION				
DENOMINATION DE L'ECOLE)					
CLASSE(S) CONCERNÉE(S)	CLASSE (S) DE MME,	Mile, M :		Niveau de classe	N _B Elèves
	2. ORGANISA	ATION GENERALE			
Durée de l'action		Dυ	AU		
Nombre de séances	Module de	. séances de minutes (soit	HEURES DE PRA	ATIQUE)	
Jours et horaires					
LIEUX DE PRATIQUE					
Transport éventuel					
	3 ORGANIS	ATION PEDAGOGIQUE			
Jate de la convention signee en amont	DE L'ACTION :		<u></u>		
LIAISON AVEC LES PROGRAMMES					
Objectifs de l'action au regard du	PROJET D'ÉCOLE				
Organisation pédagogique au cours i	DU MODULE				
ORGANISATION(S) DE L	A CLASSE	FONCTIONNEMENT EN CLASSE ENTIER	RE	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GR	OUPES

PLACE ET RÔLE DU MAITRE

CHACUN (MAITRE ET IE)					
			LE MAITRE PREND EN CHARGE UN	GROUPE		
			LE MAITRE N'A EN CHARGE AUCU COORDINATION DE L'ENSEMBLE	N GROUPE EN PARTICULIER ET AS	SSURE LA	
	Place et rôle du (des) intervei	NANT(S)	Place et rôle du (des) interve	NANT(S)		
MODALITÉS D'ÉVALUATION PRÉVUES AU FIL DU MODULE EN FONCTION DES CRITÈRES DE RÉUSSITE FIXES INITIALEMENT						
Indicateurs choisis pour s'assurer de la progression des élèves						
4. NOM ET QUALIFICATION	N DES INTERVENANTS EXTERIEU	RS *			en écrire	
NOM	PRENOM	DONNER LE DIPLÔME DE	Employeur	, we had counc		
		RÉFÉRENCE			REFUSE	
* Pour uni	E PREMIÈRE DEMANDE CONCERNANT UNE DE CES PERSONN	ES, PRENDRE CONTACT AVEC L'IEN D	DE VOTRE CIRCONSCRIPTION			
DATE ET SIGNA	ATURE		INTERVENANT(S)			
ENSEIGNANT(5)					
AVIS ET SIGNA	TURE DU DIRECTEUR (TRICE),					
AVIS ET SIGNATURE DE L'I.E.N.		Pour L'I.A., DECIS	SION DE L'I E.N. <i>AGREME</i>	ENT		
		ACCORDE - REF	USE			

L'ensemble des documents est à transmettre à l'I.E.N. de la circonscription, EN DEUX EXEMPLAIRES



VOLET

EPS

DU PROJET D'ECOLE

ANNEE SCOLAIRE 2011 / 2012

AIDE A LA CONCEPTION DES PROJETS:

Ce dossier est complété par des annexes qui peuvent être consultées sur le site internet de l'IA Vaucluse: http://pedagogie.ia84.ac-aix-marseille.fr)

Chaque circonscription d'IEN définit le cadre local des « contraintes ressources » en cas de recours à des Intervenants Extérieurs : prendre l'attache de votre CP EPS.



ACTIVITES AQUATIQUES: procédures allégées. Un « dispositif cadre » propre à chaque bassin a été décliné par l'équipe EPS. Prendre contact avec le CP EPS.

RECOURS aux ETAPS: idem ci-dessus dans certaines communes.

NB: le « dispositif cadre », quand il existe, remplace la fiche « projet d'intervention ».

SOMMAIRE

Programmation de cycle

Pages 1 (.maternelle) et 3 (élémentaire)

2 Programmation de classe Pages 2 (maternelle) et (Ce document doit IMPERATIVEMENT accompagner toute éventuelle demande de co-intervention)

Pages 2 (maternelle) et 4 (élémentaire)

Fiches « projet d'intervention»

(2em document systématiquement joint à toute demande de co-intervention)

Pages 5 et 6 (7): pour une demande d'intervention qui porte sur une seule APS Pages 8 à 11 (12) : pour une demande d'intervention qui concerne plusieurs APS

4 Annexe «Projet associatif USEP» (pour les écoles affiliées uniquement) pages 13 et 14 Circonscription de

PROGRAMMATION EPS ECOLE MATERNELLE: 1 fiche

____classes)

Année scolaire : 2011/2012	ECOLE:	(classes)	VILLE:

				PE	RIOD	E 1			PE	RIOD	E 2			PE	RIOD	E 3			PE:	RIOD	E 4			PE	RIOD	E 5	
	COMPETENCES	Niveau de Classe (à préciser) Champs d'action: Activités supports	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
	s	Courses,																									
	u à de	Lancers,																									
	ents o	Sauts,																									
	adapter ses déplacements à des environnements ou à des contraintes variées	vers les activités gymniques																									
æ 1	envirc	activités aquatiques																									
compétence 1	à des intes v	activités de roule																									
comp	ments	activités de grimpe																									
	śplace	manipulation, transport d'objet																									
	ses q	jeux d'adresse																									
	dapter	vers les activités d'orientation																									
	ä	vers les activités d'équitation																									
	er ter ves	jeux collectifs de balle																									
ce 2	oppose nent et accep ollecti	jeux collectifs sans ballon, de																									
Compétence 2	Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement, accepter les contraintes collectives	jeux de poursuite																									
Com	opére ndivid ective ontrai	jeux d'opposition																									
	Cc ii coll les c	jeux du patrimoine																									
	me ou des	Danse de création																									
ce 3	n ryth avec imer o x des seste	Rondes et jeux chantés, danses collectives																									
péten	r sur u u non, i, expr ients e	Mime																									
Compétence 3	S'exprimer sur un rythme musical ou non, avec ou sans engin, exprimer des sentiments et des émotions nar le geste et	Manipulation de petit matériel à visée esthétique																									
	S'ex mus sans ém	Vers les activités circassiennes																									
sor		à dominante EPS																									
par (coo	icipation à de ner puis compléter	es rencontres USEP le tableau page 14)																									

ECOLE :	 	

NIVEAU DE CLASSE : PS / MS / GS

NOM DE L'ENSEIGNANT	(E)

PROGRAMMATION DE CLASSE MATERNELLE

1 fiche par classe

ı		•		1				
Périodes	1	2	3	4	5			
« Pratique quotidienne »	SEPTEMBRE	NOVEMBRE	JANVIER	MARS	MAI			
	OCTOBRE	DECEMBRE	FEVRIER	AVRIL	JUIN			
TEMPS FORTS								
(rencontres , classe de								
découverte)								
COMPLICIO								
Adapter ses déplacements à								
des environnements ou des								
contraintes variées								
S'opposer individuellement ou								
collectivement, accepter les								
contraintes collectives								
Contraintes concetives								
S'avenimas aus un mathema								
S'exprimer sur un rythme								
musical ou non, avec un engin								
ou non ; Exprimer des								
sentiments et des émotions par								
le geste et le déplacement								
			ı	1	1			
Se repérer et se déplacer dans		Acquérir une image o	rientée de son corps grâce au	ux diverses activités				
l'espace			Dessus, Dessous ,A droite, A					
1 copuco		(Dovant, Domeic, L	bootas, bootsas ,r arone, A	3440.10, Loni, 1 100/				
	Tisser des liens avec :							
Décrire ou représenter un			- « S'approprier le langage »					
parcours simple			- « Découvrir l'écrit »					
			- « Découvrir le monde »					

Circonscription de

sortie avec nuitées à dominante EPS participation à des rencontres USEP cocher puis compléter le tableau page 14

PROGRAMMATION EPS ECOLES ELEMENTAIRES C2, C3

(1 fiche par cycle)

__classes de cycle ___

Année scolaire : 2011/2012 **ECOLE:** VILLE: classes) PERIODE 1 PERIODE 2 PERIODE 3 PERIODE 4 PERIODE 5 Niveau de Classe COMPETENCES (à préciser) **APSA** Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps) courses lancers sauts (natation sportive) activités aquatiques adapter ses déplacements à différents types d'environnements activités de roule/glisse activités d'orientation randonnée pédestre activités d'escalade activités d'équitation activités voile jeux d'opposition/combat Coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement jeux de raquettes jeux d'adresse : sport boules, .. jeux collectifs traditionnels Sports collectifs (ex Rugby=,R concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique. danse de création danses collectives acrosport activités gymniques activités de cirque

Encadrer en rouge les activités avec intervenants extérieurs

	4
Ecole	

Nom de l'enseignant:	
Nom de i ensemment.	

PROGRAMMATION DE CLASSE ELEMENTAIRE

1 fiche par classe

à envoyer en septembre au plus tard

					a chroyer on septemore au plus taru				
		Nb. d'heures EPS :108h		Nombre d'heures avec	c Intervenant Extérieur :_				
	Périodes	1	2	3	4	5			
	(préciser les dates)	DU	DU	DU	DUAU	DU AU			
	Temps forts (rencontres , classe de découverte)								
C o m p é t e n c e s s p é c i f i	Réaliser une performance mesurée								
	Concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive								
	S'opposer individuellement ou collectivement								
	Adapter ses								
u e s	déplacements à différents types d'environnements								
	Capacités et	Capacités :Etre capable dans di 1. S'engager (lucidement) d 2. Construire un projet d'acti	ans l'action		- des connaissances spécifiqu	is et retenu que l'on peut acquérir: les dans l'activité physique et sporti			
	Connaissances		précier les effets de l'activité es principes de vie collective, (respe	ecter des règles)	émotions, savoirs sur les techniques de réalisation d'actions spécifiques) - des savoirs précis sur les différentes activités physiques et sportives rencontrées				

[«] Les compétences sont de nature identique, mais se situent à des niveaux de maîtrise différents et dans des activités différentes

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAUCLUSE CIRCONSCRIPTION

PROJET D'INTERVENTION EPS

1 SEULE ACTIVITE

ΑN	INE	CE S	SC	OL	ΑI	KE

2011/2012

0.00	ACTION INTERNE DU PROJET D'ECOLE SOLLICITANT L'AIDE TECHNIQUE D'INTERVENANT(S) EXTERIEUR(S)									
		ACTIVITE SUPPORT: (exemple: « vélo») 1. LOCALISATION DE L'ACTION								
1.1	DENOMINATION DE L'ECOLE)									
1.2	CLASSE(S) CONCERNÉE(S)	CLASSE (S) DE MME, MLLE, M:	NIVEAU DE CLASSE	NB ELEVES						
1.3		LTES QUALIFIES PREVU POUR L'ANIMATION DES SEANCES(*): ur au taux réglementaire d'encadrement de l'activité								
	-	2. ORGANISATION GENERALE								
2.1	DUREE DE L'ACTION	DUAUAU								
2.2	NOMBRE DE SEANCES	MODULE DE SEANCES DE MN (SOIT	HEURES DE PRAT	TIQUE)						
2.3	JOURS ET HORAIRES									
2.4	LIEUX DE PRATIQUE	GYMNASE PISCINE STADE PLEINE NATURE (*):		,'ECOLE						
2.5	TRANSPORT	□ A PIED □ B	US	□ velo						
(*) Préc	iser	3. ORGANISATION PEDAGOGIQUE Date de la reunion de concertation reglementaire en amont de concertaire de	E L'ACTION							
3.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES									
	OBJECTIFS DE L'ACTION									
3.2	DESCRIPTION DE L'EVOLUTION DES FORMES DE GROUPEMENT DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE									

3.3 ORGANISATION(S) FONCTIONNEMENT EN CLASSE ENTIERE					CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES					
	DE LA CLASSE PREVUE(S)	PLACE ET	ROLE DU MAITRE		_	CE ET ROLE DU MAITRE				
	cf. p 11 de la circ.99 .136				LE MA	AITRE PREND EN CHARGE	UN GROUPE			
	AVEC MISE EN REGARD DES				LE M	AITRE N'A EN CHARGE AU	ICUN			
	ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE)	PLACE ET 1	ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)		GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE					
					PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)					
					I LACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)				
3.4	MODALITES D'EVALUATION									
	PREVUES AU FIL DU MODULE									
		4. NOM	ET QUALIFICATION	DES INTERVE	NANTS EXTERI	EURS *				
				TITULAIRE,	CONTRACTUEL	Ne rie	EN ECRIRE			
NO	M		PRENOM	ETAPS (CAT. A OU B)	VACATAIRE (NATURE DU BE		NS CES LONNES			
				(CALITOC B)	OU QUALITE)		REFUSE			
REC	OURS A DES BENE	VOLES OU	ALIFIES: OUI/NON	SI OUI COMPI	LETER LE TABLEAU	U CI-JOINT (ANNEX	E)			
KEC	OCKS II DES DEI (E	VOLES QU	. 001/11011	51 001 00M1						
		* Pour u	NE PREMIERE DEMANDE CONC CONSEILLER PEDAGOO							
		E ET SIGNATU INSEIGNANT(INTERVE	NIANTE(C)				
	P	INSEIGNAINI	3)		INTERVE	VAIVI (5)				
	AVIS	ET SIGNATU	RE DU DIRECTEUR (TRICE),							
AVIS	ET SIGNATURE DE L'I	.E.N.		Pour l'I.A	., DECISION DE L'I	E.N.				
					AGREMENT A	ACCORDE REFUSI	E			
					LE					

 $L'ensemble \ des \ documents \ \ est \ \grave{a} \ transmettre \ \grave{a} \ l'I.E.N. \ de \ la \ circonscription, \ \underline{EN \ DEUX \ EXEMPLAIRES},$ $AU \ MOINS \ 1 \ SEMAINE \ AVANT \ LE \ DEBUT \ DE \ L'ACTION$

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAUCLUSE

INTERVENANTS BENEVOLES QUALIFIES SOLLICITES POUR L'ENCADREMENT

Année 2011-2012

LASSE DE M	ECOLE	
NOM PRENOM	DATE DE LA SESSION D'HABILITATION	LIEU

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAUCLUSE

CIRCONSCRIPTION

PROJET D'INTERVENTION EPS

PLUSIEURS MODULES

ANNEE SCOLAIRE

2011 / 2012



action interne du projet d'école sollicitant l'aide technique d'intervenant(s) extérieur(s)

L'action ne peut commencer avant d'avoir reçu l'aval de l'IEN de la circonscription

1. LOCALISATION DE L'ACTION

1.1	DENOMINATION DE L'ECOLE)					
1.2	CLASSE(S)	CLASSE (S) DE MME,	MLLE, M:		NIVEAU DE CLASSE	NB ELEVES
	CONCERNÉE(S)					
		- 1		-	1	
		2. ORGANISATI	ON GENERALE			
		DATE DE LA REUNION	DE CONCERTATION REGLE	EMENTAIRE EN AMONT DI	EL'ACTION:	
2.1	PERIODES	1	2	3	4	5
	DE L'ANNEE	DU	DU	DU	DU	DU
2.2	ACTIVITE	AC .				
	PRATIQUEE					
2.3	JOURS ET HORAIRES					
	ETHORAIRES					
2.4	LIEUX					
	DE PRATIQUE ^(*)					
2.5	NB MINIMUM					
	D'ADULTES QUALIFIES PREVUS					
2.6	NOMBRE					
	DE SEANCES	SEANCES	SEANCES	SEANCES	SEANCES	SEANCES
		SOITHEURES	SOITHEURES	SOITHEURES	SOITHEURES	SOITHEURES
		DE PRATIQUE	DE PRATIQUE	DE PRATIQUE	DE PRATIQUE	DE PRATIQUE
2.7		☐ A PIED		∐ B1	US	□ VELO

NOM ET QUALIFICATION DES INTERVENANTS EXTERIEURS (*)

PRENOM	TITULAIRE, ETAPS (CAT. A OU B)	CONTRACTUEL VACATAIRE (NATURE DU BE OU QUALITE)	NE RIEN ECRIRI DANS CES COLONNES
			REFUS
	PRENOM	PRENOM ETAPS	PRENOM TITULAIRE, ETAPS (CAT A OU R) VACATAIRE (NATURE DU BE

^(*)Précisez type (gymnase, cour de l'école, piscine, stade...) et nom du lieu (ex : Gymnase Barbière)

3. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

	PERIODE 1	DU AU	ACTIVITE SUPPORT
3.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES OBJECTIFS DE L'ACTION		
3.2	PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE		
3.3	ORGANISATION(S) DE LA CLASSE PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99.136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE)	PLACE ET ROLE DU MAITRE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES PLACE ET ROLE DU MAITRE E MAITRE PREND EN CHARGE UN GROUPE E MAITRE N'A EN CHARGE AUCUN GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)
3.4	MODALITES D'EVALUATION PREVUES AU FIL DU MODULE		
		DU AU	ACTIVITE
	PERIODE 2		SUPPORT
4.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES OBJECTIFS DE L'ACTION		
4.2	PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE		
4.3	4.3 ORGANISATION(S) DE LA CLASSE PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99 .136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE) FONCTIONNEMENT EN CLASSE ENTIERE PLACE ET ROLE DU MAITRE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)		CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES
	PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99 .136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN		PLACE ET ROLE DU MAITRE E MAITRE PREND EN CHARGE UN GROUPE E MAITRE N'A EN CHARGE AUCUN GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)

	PERIODE 3	DU AU	SUPPORT
5.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES OBJECTIFS DE L'ACTION		
5.2	PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE		
5.3	ORGANISATION(S) DE LA CLASSE PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99.136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE)	PLACE ET ROLE DU MAITRE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES PLACE ET ROLE DU MAITRE E MAITRE PREND EN CHARGE UN GROUPE E MAITRE N'A EN CHARGE AUCUN GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)
5.4	MODALITES D'EVALUATION PREVUES AU FIL DU MODULE		
		DV AV	ACTIVITY
	PERIODE 4	DU AU	ACTIVITE SUPPORT
6.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES OBJECTIFS DE L'ACTION		
6.2	PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE		
6.3	ORGANISATION(S) DE LA CLASSE PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99.136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE)	PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES PLACE ET ROLE DU MAITRE E MAITRE PREND EN CHARGE UN GROUPE E MAITRE N'A EN CHARGE AUCUN GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE
			PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)

	PERIODE 5	DU AU	ACTIVITE SUPPORT
7.1	LIAISON AVEC LES PROGRAMMES OBJECTIFS DE L'ACTION		
7.2	PRECISIONS SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA CLASSE AU COURS DU MODULE		
7.3	ORGANISATION(S) DE LA CLASSE	FONCTIONNEMENT EN CLASSE ENTIERE PLACE ET ROLE DU MAITRE	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GROUPES PLACE ET ROLE DU MAITRE
	PREVUE(S) cf. p 11 de la circ.99.136 AVEC MISE EN REGARD DES ROLES DE CHACUN (MAITRE ET IE)	PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)	E MAITRE PREND EN CHARGE UN GROUPE E MAITRE N'A EN CHARGE AUCUN GROUPE EN PARTICULIER ET ASSURE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE PLACE ET ROLE DU (DES) INTERVENANT(S)
7.4	MODALITES D'EVALUATION PREVUES AU FIL DU MODULE		
		4. SIGNATURES, AVIS, DECISION	
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	

DATE ET SIGNATURE ENSEIGNANT(S)	INTERVENANT(S)			
AVIS ET SIGNATURE DU DIRECTEUR (TRICE),				
AVIS ET SIGNATURE DE L'I.E.N.	Pour l'I.A., DECISION DE L'I E.N.			
	AGREMENT ACCORDE REFUSE			
	LE			

L'ensemble des documents est à transmettre à l'I.E.N. de la circonscription, <u>EN DEUX EXEMPLAIRES</u>, 1 SEMAINE AU MOINS AVANT LE DEBUT DE L'ACTION

INSPECTION ACADEMIQUE DU VAUCLUSE

INTERVENANTS BENEVOLES QUALIFIES SOLLICITES POUR L'ENCADREMENT

Année 2011/2012

ACTIVITE (NATURE DE L'APS) :					
NOM PRENOM	DATE DE LA SESSION D'HABILITATION	LIEU			



L'USEP BOUGE LE VAUCLUSE...

PROJET ASSOCIATIF USEP

ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

Ecole:

Circonscription IEN:

District USEP:

Ce projet est à renvoyer pour le 30 septembre 2011...

... à votre IEN ... à la délégation départementale ... à votre mairie ... à votre responsable de district



Éducation nationale



Chaque année, le Comité USEP Vaucluse développe un programme départemental de rencontres sportives. Pour les écoles adhérentes, il est judicieux de s'y référer et de s'en inspirer pour élaborer :

- les programmations EPS
- votre propre programme de rencontres au niveau de l'association locale

afin d'installer une cohérence avec les enseignements conduits dans le cadre de l'EPS et ainsi éviter les doublons, envisager la complémentarité de l'ensemble et installer (manifester) la plus-value dont l'USEP est porteuse.

NB: les rencontres sportives programmées en TS viennent s'inscrire dans le volume horaire de l'EPS alors que celles organisées HTS relèvent d'un temps associatif spécifique.

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Prolonger et venir en complémentarité des enseignements de l'école Echanger, se rencontrer, partager pour construire le futur citoyen sportif Prendre plaisir à pratiquer différentes activités physiques et sportives

BILAN 2010-2011

EFFECTIFS ENFANTS (en nombre)					
Maternelle Elémentaire					
EFFECTIFS ADULTES (en nombre)					
Enseignants	Autres animateurs				

ACTIONS MENEES EN 2010-2011						
Intitulé	Oui	Non	Nbre	Nbre classes	APS support	Précisez
Election de délégués enfants						x x x x x x x x x x x x x x x x x x x
Réunions adultes/enfants					****	*****
Assemblée Générale locale			XX	***	****	Date :
Ateliers sportifs et culturels			\otimes			
Stages adultes et/ou enfants			XX	‱	***	
Organisation fête de l'école			***	***	****	Date :
Participation aux journées familiales			XX		****	
Forums Expositions				***	XXX	Nature :
Echanges Correspondance						****
Accompagnement Educatif			XXX			*******
Autres	Précis	ez:				

PERSPECTIVES 2011-2012

4				
	EFFECTIFS ENFANTS	SI CONNUS (en nombre)		
	Maternelle	Elémentaire		
	EFFECTIFS ADULTES	SI CONNUS (en nombre)		
	Enseignants	Autres animateurs		

ACTIONS ENVISAGEES EN 2011-2012						
Intitulé	Oui	Non	Nbre	Nbre classes	APS support	Précisez
Election de délégués enfants				XXX	XXXX	*******
Réunions adultes/enfants				‱	*****	******
Assemblée Générale locale			燚	***	****	Date :
Ateliers sportifs et culturels			$\overset{\circ}{\otimes}$	₩		
Stages adultes et/ou enfants			⋘	⋘	⋘₩	
Organisation fête de l'école			※	***	****	Date :
Participation aux journées familiales			∞	‱	****	
Forums Expositions			₩	₩₩	x	Nature :
Echanges Correspondance			燚		***	******
Accompagnement Educatif			888	⋘		*******
Autres	Précis	ez:				

USEP Vaucluse

5, rue Adrien Marcel BP 31003 84 095 Avignon Cedex 9

Tel: 04 90 13 38 07 Fax: 04 90 13 38 01



CALENDRIER DES RENCONTRES 2010-2011							
XXXX		NIELLE	CYC	LE II	CYCLE III		
$\times \times$	MATERNELLE		(GS, CP	& CE1)	(CE2, CM1 & CM2)		
	APSA	Date	APSA	Date	APSA	Date	
PERIODE 1	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	
	Organ	isation	Organ	isation	Organ	isation	
	APSA	Date	APSA	Date	APSA	Date	
PERIODE 2	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	
	Organisation		Organisation		Organisation		
	APSA	Date	APSA	Date	APSA	Date	
PERIODE 3	Cadre	Nombre d'élèves	(adre		Cadre	Nombre d'élèves	
•	Organisation		Organisation		Organisation		
	APSA	Date	APSA	Date	APSA	Date	
PERIODE 4	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	
•	Organ	isation	Organisation		Organisation		
	APSA	Date	APSA	Date	APSA	Date	
PERIODE 5	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	Cadre	Nombre d'élèves	
	Organ	isation	Organ	isation	Organ	isation	

EVALUATION DU I	PROJET 2010	2011	
Comportement des enfants	Oui	Non	Parfois
- Tâches sociales assurées			
- Respect de l'environnement			
- Mise en place des ateliers			
- Rangement du matériel			
- Autres	Précisez :		•
Productions des enfants	Toujours	Parfois	Rarement
- Comptes rendus			
- Textes			
- Dessins / productions plastiques			
- Enquêtes			
- Informations aux parents			
Financements	Oui	Non	Montant
- Subvention municipale spécifique			
- Autres subsides			
- Dépenses (saison 2010-2011)	Montant :		•
- Recettes (saison 2010-2011)	Montant :		
Visibilité - Rayonnement	Oui	Non	Nombre
- Parution d'articles dans la presse locale			
Expression libre			
 intérêt suscité points forts et faibles des rencontres corrélation entre les perspectives et leur réalisation 			

CALENDRIER PREVISIONNEL DES RENCONTRES 2011-2012								
	MATE	RNELLE		LE II	CYCLE III			
	WATERIALEE		(GS, CP	& CE1)	(CE2, CM	1 & CM2)		
	AF	PSA	AF	'SA	AP	SA		
PERIODE 1	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Cadre Nbre de classes		Nbre de classes		
	Organ	isation	Organ	isation	Organ	isation		
	AF	PSA	APSA		AP	'SA		
PERIODE 2	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes		
	Organisation		Organisation		Organisation			
	APSA		APSA		APSA			
PERIODE 3	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Cadre Nbre de classes		Nbre de classes		
	Organisation		Organisation		Organisation			
	APSA		APSA		APSA			
PERIODE 4	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes		
	Organ	isation	Organ	isation	Organ	isation		
	AF	'SA	AF	'SA	APSA			
PERIODE 5	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes	Cadre	Nbre de classes		
	Organ	isation	Organ	isation	Organisation			

CONSTATS, BESOINS ET PROJETS POUR 2011-2012

Charte USEP 84

Il appartiendra à chaque association d'école de **mettre en œuvre la Charte USEP 84** par un contrat de progrès à échéance de trois ans. Organisée autour de cinq axes destinés à servir de guide aux organisateurs et participants aux rencontres USEP dans le Vaucluse, (qu'elles soient locales, de districts ou départementales), cette charte se présente comme une illustration de ce que pourrait être la «plusvalue» dont les actions USEP sont porteuses :

- 1. Une préparation nécessaire, suffisante et coordonnée (en complémentarité de l'EPS dispensée dans les classes)
- 2. Des niveaux de pratique adaptés définis pour chaque APSA (proposés par les commissions)
- 3. Des apprentissages civiques à travers des tâches sociales assumées par les enfants (disposition associée à une sensibilisation aux valeurs)
- 4. Un engagement explicite au respect mutuel (à travers le respect du « code du sportif »)
- 5. **Des documents remis à l'élève** (pour positionner ce qu'il va faire, ou valider ce qu'il a fait)

Besoins de formations :

Expression libre (projets, axes de travail, etc...):

VOLET

ART ET CULTURE

DU PROJET D'ECOLE

Année scolaire 2011-2012

AIDE A LA CONCEPTION DES PROJETS

• Progressivement des pistes disponibles sur le site de l'Inspection académique 84 : http://pedagogie.ia84.ac-aix-marseille.fr onglet Art et Culture.

Sommaire:

- L'enseignement de Histoire des Arts
- Programmation de classe
- Programmation de cycle
- Projet d'intervention

Le cadre réglementaire

- Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts Bulletin officiel n°32 du 28 août 2008
- Histoire des arts, liste d'exemples d'œuvres Ressources Eduscol septembre 2008
- Protocole d'accord du 8-12-2010 sur la propriété intellectuelle Bulletin officiel n°7 du 17 février 2011

La sitographie

Généralités

http://www.educart.culture.gouv.fr/

http://www.education.arts.culture.fr/

- http://www.musagora.education.fr/ entrées thématiques des langues et civilisations grecques et latines du Scéren et Educnet
- http://www.histoiredesarts.culture.fr/ site du ministère de la culture pour l'école, le collège et le lycée.
 Les six domaines sont représentés.
- http://www.canal-educatif.fr/art.htm en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale. Des vidéos disponibles
- http://www.crdp-strasbourg.fr/mini_cr/histarts/
- http://whc.unesco.org/fr/ site de la convention mondiale du patrimoine
- http://www.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France,
- http://gallica.bnf.fr/ Gallica, la bibliothèque numérique de Bibliothèque nationale de France
- http://classes.bnf.fr/ Site pédagogique de la BNF
- http://www.bl.uk/ The British Library, Londres (en anglais)
- The Bodleian Library, Oxford, http://www.ouls.ox.ac.uk/bodley (en anglais)
- http://image.ox.ac.uk/show?collection=bodleian&manuscript (en anglais)
- **The European Library,** le portail des bibliothèques nationales européennes, moteur de recherches en en français http://search.theeuropeanlibrary.org/portal/fr/index.html
- http://www.muzeocollection.com site de commandes d'affiches qui vous permettra de projeter des documents de qualité

Architecture

- http://www.monuments-nationaux.fr/ ce site vous permettra de faire des visites guidées simplifiées des monuments français
- http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/ site complexe. Il permet de localiser des œuvres par l'intermédiaire de fonds spécifiques.
- http://www.mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr/ « La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine est chargée de recueillir, d'étudier, d'inventorier, de conserver, de mettre à la disposition aussi bien de l'Administration que du public les ressources documentaires de la Direction de l'architecture et du patrimoine.
 - L'origine des fonds remonte à la naissance du service des monuments historiques [Historique]. La médiathèque conserve des documents intéressant les édifices à partir de la date de leur protection au titre des Monuments Historiques (archives, plans, photographies, livres et périodiques). La médiathèque contribue aux portails <u>Collections</u> et <u>Europeana</u> »
- http://www.culture.gouv.fr/culture/arcnat/fr/5ndex.htm inventaire des principaux sites archéologiques français
- http://www.perigord.tm.fr/prehistoire.htm Périgord numérique (Lascaux)

Sites des musées

- http://www.musee-moyenage.fr/ Musée de Cluny à Paris
- http://www.musee-renaissance.fr/ Musée national de la Renaissance, Écouen.
- http://www.galeriedesglaces-versailles.fr/ Réunion des Musées Nationaux, visite virtuelle de la Galerie des Glaces
- http://www.louvre.fr/ site documentaire
- http://www.musee-orsay.fr/ site documentaire
- http://www.centrepompidou.fr/ partie junior mais très lourd à charger
- http://www.lesartsdecoratifs.fr/ musée des Arts décoratifs dont les images sont exploitables en groupe classe
- http://www.rmn.fr/ La Réunion des trente-trois musées nationaux informations pratiques
- http://www.culture.gouv.fr/documentation/museo/ Museofile, recense 1299 musées français informations pratiques
- http://www.metmuseum.org/ The Metropolitan Muséum of Art, New York (en anglais)
- http://www.moma.org/ The Muséum of Modem Art, New York ressource iconographique utilisable en group classe
- http://www.ibiblio.org/wm/paint/ WebMuseum ressource iconographique utilisable en group classe
- http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm
 Base documentaires concernant des œuvres diverses exposées dans les musées français

Les arts du son

- http://www.cinematheque.fr/ ressources cinématographiques utilisables en groupe classe
- http://www.ina.fr/archivespourtous/ ressources cinématographiques utilisables en groupe classe
- http://chansons.ina.fr/ ressources cinématographiques utilisables en groupe classe

les arts du visuel : la photographie

- http://www.photo.rmn.fr/ Agence photo de la **Réunion des musées nationaux**
- http://www.roger-viollet.fr/ Archives et collections ressources photographiques utilisables en groupe classe
- http://www.survoldefrance.fr/ "Survol de France" c'est **16726** photos aériennes de **5060** lieux différents parmi **104** départements et prises par photographes amateurs et professionnels.
- http://www.bridgemanart.com/
- http://www.bridgemanartondemand.com/ ressources iconographiques utilisables en groupe classe
- http://www.allposters.fr/gallery.asp pour acheter des affiches d'œuvres, de films, de musiques...
- http://www.europeana.eu/ la bibliothèque numérique européenne

Expositions

Pour découvrir l'œuvre de Claude Monet http://www.monet2010.com/fr#/voyage/ Expositions virtuelles de la BNF. http://expositions.bnf.fr/

Pistes bibliographiques

- Histoire des Arts cycle 3, collection Explorer éd. Nathan ISBN 978-2-09-122119-9
- Lagoutte D. et Werckmeister F. Comment enseigner en histoire des Arts en cycle 3, Hachette Education, 2008 ISBN 978-2-01-171123-6
- Histoire des Arts, répertoire d'œuvres 6 à 12 ans, éd. Accès ISBN 978-2-909295-58-9
- Mon premier musée, éd. Palette, les matières dans l'art
- De toutes les matières ISBN 978-2-915710-74-8
- De toutes les couleurs! les couleurs dans l'art ISBN 978-2-915710-44-1
- De toutes les formes, les formes dans l'art ISBN 978-2-915710-43-4
- Regarde, la peinture à travers les siècles , éd. Albin Michel jeunesse ISBN 978-2226-17034-7

• Barbet-Massin O. et Larroche C. La grande parade, éd. Palette ISBN 978-2-915710-46-5

L'enseignement de l'histoire des arts à l'école

Ce n'est pas...

Une discipline en plus des autres qui s'inscrit dans l'emploi du temps. Ce n'est pas une organisation essentiellement chronologique comme une fin en soi.

La transdisciplinarité

Le développement d'une culture partagée, les rencontres sensibles avec des œuvres, des moments d'expression artistique même modestes doivent trouver leur place dans la transdisciplinarité. Les éléments de la culture humaniste, l'EPS, et la maîtrise de la langue sont des domaines privilégiés. Selon les œuvres, la géométrie peut également être une entrée intéressante.

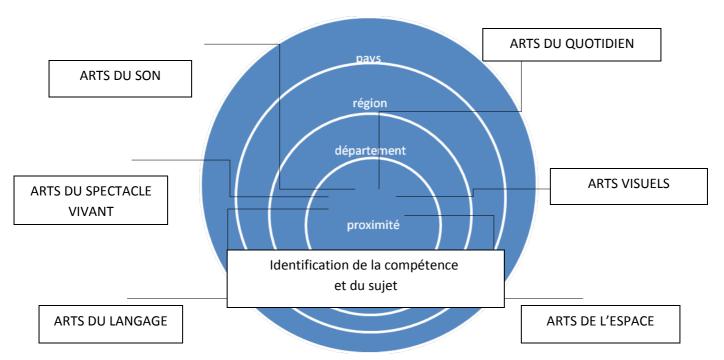
Pour favoriser cette manière d'envisager les apprentissages, il est indispensable que chaque enseignant fasse la démarche de développer sa propre culture dans les six domaines et qu'il y cherche un ancrage artistique pour les notions abordées en classe.

Cette transdisciplinarité devrait être plus présente de manière à utiliser la langue, par exemple, comme moyen et non comme finalité, excepté lorsque c'est l'intention réelle notamment dans une approche des arts du langage.

La plupart des séances présentées et décrites devraient privilégier cette entrée dès le cycle 2 de manière progressive puis systématique au cycle 3.

La proximité

La rencontre avec une production artistique doit être sensible et chargée d'émotions. La première démarche est d'utiliser ce qui est à proximité de l'école de manière à permettre de s'inscrire dans la réalité et non dans démarche virtuelle. Ensuite, les œuvres de référence proposées devront être mises en lien avec ces éléments de proximité. Ils prendront du sens pour l'élève et il lui sera également permis de les revoir par ses propres moyens. De cette manière la fréquentation de l'art prend sa réelle dimension historique, contextuelle et citoyenne.



L'identification de la ou les compétences à travailler, puis du thème porteur, doivent être déclinés selon les six domaines et positionnés sur une frise chronologie. Il est indispensable d'expliquer à l'élève l'impact du contexte sur les choix esthétiques, politiques de l'œuvre qui lui est donnée à voir.

Selon les périodes au cours de l'histoire, le paysage, par exemple, a d'abord été un fond doré parce qu'il représentait l'espace divin alors que la production artistique de cette époque avait essentiellement cette finalité.

A l'époque antique, il n'est pas représenté car la force symbolique et politique des personnages place le corps au centre des intérêts. Certaines mosaïques montrent des détails de paysage mais pour mieux mettre en valeur les allégories plutôt que pour la valeur naturaliste de l'espace.

Enluminures de manuscrits, plafonds des églises, retables étaient dorés ou bleu avec de petites étoiles dorées. Après le XIIIème siècle et la période courtoise, les sujets vont évoluer doucement tant en ce qui concerne le portrait que le paysage. Ils vont être organisés et construits de manière à représenter un espace symbolique. Il faudra attendre le XVIIIème et surtout le XIXème siècle pour que le paysage soit un sujet à part entière et ne soit plus construit pour répondre à une esthétique et une philosophie particulière.

L'utilisation de la perspective dans le domaine pictural modifie aussi le point de vue concernant l'environnement. Elle entraîne une conception différente de la perception de l'environnement dans lequel évolue le/les personnages représentés. La perception du paysage : la représentation reflétant la perception ou la perception induisant une représentation, suivant les époques et donc le contexte, la conception précède la technique de représentation ou la représentation participe au changement de conception. C'est éléments sont importants pour mesurer la portée d'une œuvre d'art dans son contexte.

Le carnet personnel d'histoire des arts

Ce n'est pas...

Une compilation de fiches que l'élève va apprendre. Un catalogue d'œuvres sans lien entre elles ou avec d'autres domaines d'apprentissage.

Le parcours culturel de l'élève

Tout au long de sa scolarité l'élève doit fréquenter les œuvres d'art et ceci dès l'école maternelle. Les productions « à la manière de » ne doivent plus avoir cours. La production identique est dénuée d'intérêt puisqu'elle ne permet pas à chacun de s'exprimer ou de traduire des intentions ou des émotions avec toute la modestie nécessaire bien entendu. Il n'est pas demandé à chaque élève de connaître de manière exhaustive un courant, une période mais d'abord d'avoir des repères forts, ancrés dans la chronologie de l'histoire humaine.

Ce parcours doit être organisé pour ce qui concerne les repères essentiels proposés dans la circulaire de 2008 et la liste de référence. Bien sûr, ce n'est pas exhaustif puisque cela ne prend pas en compte les <u>ressources de proximité</u> qui doivent être <u>les premières à être fréquentées</u>. Ensuite le parcours devra être enrichi chaque année. Cela signifie que l'élève doit fréquenter des œuvres diverses mais doit également avoir la possibilité de revenir une seconde fois sur une œuvre fondamentale.

Chaque rencontre doit être un événement et donner l'occasion à l'élève d'apprendre, de faire des liens, lui laisser ce temps et les moyens de le faire. Au cycle 3, l'utilisation de la BCD et d'Internet sont alors des ressources essentielles pour qu'il se construise une culture générale personnelle mais également partagée.

Le support

C'est dans le carnet personnel d'histoire des arts que l'élève sera amené à mettre la mémoire de ces liens, de ces émotions, de ces moments privilégiés. A l'instar du carnet d'expériences en sciences, c'est son outil et non un outil standardisé pour l'ensemble d'une classe ou d'une école. Le support est déterminé par l'équipe pédagogique, mais

ensuite la manière dont l'élève va traduire sa rencontre avec l'œuvre lui appartient. C'est avant tout un « **déclencheur de mémoire** » à travers la connaissance.

Il faut permettre à l'élève de construire des repères exacts et solides. La présence d'une frise chronologique est indispensable comme outil et non comme finalité. Des éléments de la biographie d'un auteur peuvent avoir leur importance. La vie de Picasso donne du sens à son œuvre, à l'émergence du cubisme et surtout à des œuvres telles que <u>Guernica</u> replacée dans le contexte historique et politique. <u>Le Cri</u> de Munch, si souvent utilisé comme illustration, a une résonnance doute particulière dans la vie personnelle de ce peintre.

C'est cette complexité que l'histoire des arts permet de comprendre. Chaque élève de cycle 3 qui quitte l'école élémentaire doit avoir ce bagage culturel afin qu'il ait à cœur de l'enrichir dans le cadre scolaire mais également à l'extérieur de ce cadre.

C'est une démarche complexe parce qu'elle implique un engagement de l'enseignant et une démarche de recherche personnelle. La culture générale des enseignants est une réalité reconnue et fait partie des compétences attendues du référentiel de compétences du professeur des écoles. Il n'est nullement demandé à chacun de devenir historien de l'art, ni expert en musique, peinture, architecture, théâtre... mais d'avoir les références de base, d'avoir compris leur place dans l'histoire humaine et de pouvoir laisser les élèves exprimer leurs émotions tout en s'assurant de l'acquisition des compétences attendues.

Cela implique une réflexion essentielle sur la manière d'appréhender ces compétences, et c'est sans doute un levier fondamental pour travailler en équipe et faire évoluer les pratiques.

Dans le carnet personnel d'histoire des arts il y a :

Des traces: Des dessins, des peintures de petite taille Des échantillons de travail Des photos photocopiées de travaux collectifs Des petits objets	Des images: Des photographies faites lors de sorties De tableaux, de monuments, de films, de sorties Sous forme de photographies, photocopies, vignettes découpées avec les restrictions énoncées dans le protocole de 2010 Issues de sorties (tickets de concerts, de spectacle), de livres, d'Internet Cartes mémoire des concerts	Des ressources dématérialisées : Des adresses de sites sur lesquels on peut voir ou entendre les œuvres concernées
·	Des textes : Des textes de chansons, des poésies, des extraits littéraires, des citations Rédigés par l'élève, un groupe d'élève,	Des ressources : L'identification des ressources de la BCD, de la bibliothèque municipale

L'utilisation des nouvelles technologies

La reproduction des œuvres d'art répond aux exigences de la loi en matière de propriété intellectuelle. Il n'est pas possible de tout reproduire. La vocation du carnet d'histoire des arts n'est pas de faire un catalogue des œuvres rencontrées. Le fait de garder la <u>mémoire</u> peut prendre des formes variées qui permettront l'expression de chacun. L'utilisation des ressources numériques pour voir et consulter des fonds d'œuvres permet la projection à des fins d'apprentissage, la consultation individuelle mais pas la reproduction systématique. Les œuvres sonores sont très protégées, et il n'est pas possible de les reproduire dans un cadre légal. Il est donc souhaitable que chaque école s'équipe progressivement et puisse utiliser les ressources écoutables en ligne.

Les ressources du Scéren mettent à la disposition des enseignants des outils pour l'utilisation en classe lorsque l'on ne peut bénéficier d'une connexion Internet.

Ainsi la rencontre sensible, réfléchie, construite avec les œuvres devrait permettre à tout élève de posséder des référents culturels. Cette rencontre sera également le prétexte systématique d'utiliser des compétences liées aux nouvelles technologies...

Les documents du projet d'école et des projets en classe

Vous devrez joindre à les programmations de classe et de cycle en Histoire des arts ainsi qu'un descriptif de vos projets dans le domaine culturel.

Si vous sollicitez un intervenant extérieur régulier (plus d'une séance) vous devez utiliser le document « projet d'intervention » et le joindre à votre projet.

Afin d'en faciliter l'usage, les documents joints pourront être téléchargés en format .doc et utilisés sans modification de la trame.

Encadrer en rouge les activités avec intervenants extérieurs

Ecole	1

Nom de l'enseignant:

PROGRAMMATION DE CLASSE EN HISTOIRE DES ARTS

1 fiche par classe à envoyer le <u>30 septembre 2011</u> au plus tard

Nb. d'heures

	DOMAINES		1	2	3	4	5	6
		Temps forts (rencontres , classe de découverte, APA)						
P E RI O	Préhistoire							
D E S HI	Antiquité gallo- romaine							
S T O RI Q U E	Moyen Age							
	Epoque moderne							
S	XIXème							
	XXème							

Circons	scription de	ANNEE SCOLAIRE	: I	ECOLE :	VILLE :	
		PROGRAMMATION	I HISTOIRE DES ARTS DU		: 1 fiche par cycle)	
		CLASSE 1 niveau :	CLASSE 2 niveau :	CLASSE 3 niveau :	CLASSE 4 niveau :	CLASSE 5 niveau :
	Préhistoire Antiquité					
	Moyen âge					
Arts de espace	Epoque moderne					
	XIXème					
	XXème					
	Préhistoire Antiquité					
	Moyen âge					
Arts du angage	Epoque moderne					
angage	XIXème					
	XXème					
	Préhistoire Antiquité					
	Moyen âge					
Arts du uotidien	Epoque moderne					
aottaich	XIXème					
	XXème					
	Préhistoire Antiquité					
	Moyen âge					
Arts du son	Epoque moderne					
3011	XIXème					
	XXème					
	Préhistoire Antiquité					
Arts du	Moyen âge					
pectacle	Epoque moderne					
vivant	XIXème					
	XXème					
	Préhistoire Antiquité					
	Moyen âge					
Arts du visuel	Epoque moderne					
	XIXème					
5	XXème		_			

IDENTIFICATION DES QUALIFICATIONS ET GESTION DES INTERVENANTS

(prendre appui sur la circulaire départementale concernant les intervenants extérieurs)

Activités supports	Type d'intervention	Domaine d'enseignement	Qualification	DOCUMENT NECESSAIRE	Agrément	Avis directeur	Information IEN de circonscription	Accord IEN de circonscription	IEN chargé de mission	Agrément IA
	Ponctuelle			« projet		X	X			
Echecs	Régulière	Action culturelle	Licencié auprès de la fédération de tutelle	d'intervention»	X	X		X		
	Ponctuelle					X	X			
Arts visuels	Régulière	Action culturelle	« être en activité professionnelle artistique repérée par la DRAC »	« projet d'intervention»	X	X		X	X	_ X
	Régulière							X	х	_ X
	Ponctuelle		DVD G	« projet		X	X			
Musique	Régulière	Action culturelle	DUMI	d'intervention»	X	X		X		
	Ponctuelle			« projet		X	X			
Théâtre	Régulière	Action culturelle	« être en activité professionnelle artistique repérée par la DRAC », Cie référencée DRAC, directeur de théâtre, intervenant OCCE	d'intervention»	X	X		X	x	_ X
Lecture et production de	Ponctuelle	Action culturelle		« projet d'intervention»		X	X			
textes	Régulière	rection culturelle	Avoir publié au moins un livre à compte d'auteur ; avoir une action identifiée	a morvention//	X	X		X		

Inspection academique de vaucluse			ITERVENTION	EN Annee sco	LAIRE : 2011-2012				
CIRCONSCRIPTION DE									
Γ		ACTION INTERNE DIJ PROJET D'E(OUE SOULCITANT L'AIDE	TECHNIOLIF					
D'INTE	ACTION INTERNE DU PROJET D'ECOLE SOLLICITANT L'AIDE TECHNIQUE D'INTERVENANT (S) EXTERIEUR(S) L'ACTION NE PEUT COMMENCER AVANT D'AVOIR RECU L'AVAL DE L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION								
ACTIVITE SUPPORT	:								
LOCALISATION DE L'A									
DENOMINATION DE L'ECOLE)									
CLASSE(S) CONCERNÉE(S)	CLASSE (S) DE MME,	Mile, M:		Niveau de classe	NB Elèves				
					1				
ı	2. ORGANIS	ATION GENERALE							
Durée de l'action			AU						
DUILE DE L'ASTIST									
Nombre de séances	MODULE DE	SÉANCES DE MINUTES (SOI	T HEURES DE PR.	ATIQUE)					
Jours et horaires	l								
LIEUX DE PRATIQUE									
Transport éventuel									
	3. ORGANIS	ATION PEDAGOGIQUE	Ē						
Date de la convention signée en amont	DE L'ACTION :		<u></u>						
	_								
LIAISON AVEC LES PROGRAMMES									
OBJECTIFS DE L'ACTION AU REGARD DU F	PROJET D'ÉCOLE								
Organisation pédagogique au cours du module									
		-							
ORGANISATION(S) DE LA	A CLASSE	FONCTIONNEMENT EN CLASSE ENTIE	TRE	CLASSE SCINDEE EN PLUSIEURS GRO	OUPES				
PREVUE(S) AVEC MISE EN REGAI	RD DES ROLES DE	Place et rôle du maître		PLACE ET RÔLE DU MAITRE					

 $\underline{P_{LACE\ ET\ R\hat{O}LE\ DU\ MAITRE}}$

1.1

1.2

CHACUN (MAITRE ET IE)			LE MAITRE PREND EN CHARGE UN LE MAITRE N'A EN CHARGE AUCU COORDINATION DE L'ENSEMBLE		SSURE LA
	PLACE ET RÔLE DU (DES) INTERVEN	iant(s)	Place et rôle du (des) interve	nant(s)	
MODALITÉS D'ÉVALUATION PRÉVUES AU FIL DU MODULE EN FONCTION DES CRITÈRES DE RÉUSSITE FIXES INITIALEMENT					
Indicateurs choisis pour s'assurer de la progression des élèves					
4. NOM ET QUALIFICATION DES	INTERVENANTS EXTERIEUI	RS *	Ι Ι	N e r	ien écrire
NOM	PRENOM	Donner le diplôme de référence	EMPLOYEUR	ı	REFUSE
		NETERENCE			1121 002
* Pour une première	DEMANDE CONCERNANT UNE DE CES PERSONNE	es, prendre contact avec l 'IEN	DE VOTRE CIRCONSCRIPTION		
DATE ET SIGNATURE			INTERVENANT(S)		
ENSEIGNANT(S)					
AVIS ET SIGNATURE DU	DIRECTEUR (TRICE),				
AVIS ET SIGNATURE DE L'I.E.N.		Pour t'I.A., DECI	SION DE L'I E.N. <i>AGREME</i>	ENT	
		ACCORDE - REF			

AVENANT 2011-2012 AU PROJET D'ECOLE 2010-2013

Présentation du dossier

Le dossier, de présentation libre, sauf indications particulières de l'IEN de circonscription, comportera au moins les éléments suivants :

- Un bilan de la première année de mise en œuvre intégrant une analyse des résultats des élèves à partir du choix de quelques indicateurs significatifs (compétences de fin d'école maternelle, paliers 1 et 2 de maîtrise du socle commun, résultats aux évaluations nationales CE1 et CM2, résultats aux évaluations académiques langues vivantes, ...),
- Un rappel très synthétique des éléments du diagnostic partagé et de la (ou des) priorité(s) choisie(s) en 2010 pour la période 2010-2011,
- Un programme d'actions pédagogiques et éducatives explicitant la mise en œuvre des priorités retenues (des volets spécifiques doivent être obligatoirement présents : cf Annexe 2),
- Une description des modalités d'évaluation du projet (en particulier, un rappel des indicateurs qui serviront à évaluer et mesurer les résultats obtenus au terme des 3 ans du projet initial),
- Eventuellement une annexe technique complémentaire pour présenter des éléments réglementairement présents dans le projet d'école, si ce n'est déjà fait dans le plan d'actions (volet EPS, sorties scolaires régulières, sorties scolaires avec nuitées, modalités d'intégration de la CLIS dans l'école,....)

Les avenants 2011-2012 au projet d'école 2010-2013 sont transmis pour avis en <u>double exemplaire</u> à l'IEN avant le 30 septembre 2011.

AVENANT 2011-2012 au PROJET D'ECOLE 2010-2013

Le projet d'école et ses volets

Le cœur du projet se déroule dans la classe et se fonde sur l'action que déploie chaque maître pour faire réussir chacun de ses élèves. Cette action s'intègre à des stratégies collectives qui peuvent s'expliciter dans différents volets du projet :

Volet « réussite pour tous »

Tout élève rencontrant des difficultés dans ses apprentissages doit se voir offrir par l'enseignant de sa classe et l'équipe pédagogique de l'école une réponse pour l'aider à les surmonter. Ce volet du projet d'école formalise les modalités de repérage des élèves devant bénéficier d'une attention particulière, l'ensemble des dispositifs d'aides mis en place dans l'école dans le cadre des PPRE (aide du maître de la classe, aide du RASED, aide personnalisée dans le cadre des 60h, aide dans le cadre des stages de remise à niveau, accompagnement éducatif, aides périscolaires dans le cadre des dispositifs CLAS, ERE,.....) ainsi qu'une présentation des outils retenus pour évaluer l'ensemble.

Dans les écoles où sont implantés des postes E « ressources pour le traitement de la difficulté scolaire », l'articulation des aides spécialisées avec les autres dispositifs d'aide et les modalités de leur mise en œuvre devront être inscrites explicitement dans le projet d'école.

Volet culturel

L'éducation artistique et culturelle, relancée par une circulaire du 3 janvier 2005 (BO n°5 du 3 février 2005) et par la circulaire 2007-022 du 22 janvier 2007 (BO n°5 du 1er février 2007), s'adresse à tous les élèves. Elle s'appuie sur les enseignements artistiques, qu'elle prolonge et enrichit par un ensemble d'actions et de projets réalisés le plus souvent en partenariat avec des acteurs culturels extérieurs (ateliers de pratiques artistiques et culturelles, classes à projet artistique et culturel, action éducative innovante artistique et culturelle). C'est tout cet ensemble qui a vocation à constituer le volet culturel du projet d'école.

C'est dans ce cadre que vous pouvez être conduits à présenter des actions à financements complémentaires qui peuvent prendre 3 formes :

- Classe à projet artistique et culturel (voir annexe 3)
- Atelier de pratique artistique et culturel (voir annexe 3)

Enfin dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les actions à financements complémentaires peuvent prendre une forme :

• Action « A l'Ecole de la Forêt ». Un imprimé spécifique est à retirer auprès de l'IEN d'Apt, chargé de la coordination départementale du dossier (tél 04.90.74.45.29).

Volet TICE

Le volet numérique TICE du projet d'école explicite les objectifs visés et les moyens mobilisés pour développer les usages des TICE par les élèves au cours des apprentissages, à tous les niveaux et dans tous les champs disciplinaires.

Volet EPS

Les **modalités d'élaboration du volet EPS** du projet d'école sont disponibles dans un dossier construit par l'équipe départementale EPS, dossier accessible sur le site Internet de l'Inspection Académique de Vaucluse.

Il se compose de 2 parties :

- Des éléments d'information générale susceptibles de vous aider à arrêter vos choix en matière de programmation.
- Un ensemble de fiches techniques (« programmation de classe » et « fiches-actions ») : ces 2 documents seront renseignés obligatoirement en cas de recours à un intervenant.

J'attire votre attention sur l'importance de l'existence d'un véritable projet, du respect de sa méthodologie (contraintes, ressources,...) ainsi que sur le caractère exceptionnel que revêt le recours à une intervention extérieure (cf. « Mémento départemental des directives pour l'organisation de l'EPS »).

Concernant les actions du projet pour lesquelles vous sollicitez l'appui d'un intervenant :

- Les « fiches action », dont l'envoi est demandé en double exemplaire, constituent le projet minimum, garant du respect des textes officiels et de la mission de service public. Ce document revêt un caractère de nature contractuelle et lie les différentes personnes amenées à intervenir sur le projet. Chaque module sera détaillé et devra clairement mettre en évidence ce qu'apporte cette aide supplémentaire dans les domaines de la sécurité, de l'organisation pédagogique, des connaissances et des apports techniques.
- Pour les activités aquatiques, dans un souci d'allègement des démarches administratives, une procédure spécifique est mise en place. Il convient de vous rapprocher du conseiller pédagogique EPS de votre circonscription.
- Au delà de leur qualification réglementaire, les intervenants ne peuvent être agréés que dans le cadre d'un projet : **l'action débutera seulement après mon autorisation** (IEN pour ordre).

Rappels:

- Au cycle 2 notamment, le recours aux intervenants n'est possible qu'en fonction de la nature du projet (APS à encadrement renforcé, caractère occasionnel de l'action, durée limitée, sorties scolaires); au cycle 1, cette éventualité doit demeurer exceptionnelle.
- Ce n'est qu'au cycle 3 qu'il est possible d'avoir recours à des intervenants « réguliers » (à l'année). Dès la rentrée, les enseignants, (sur la base de leur programmation de classe), disposent de 2 semaines pour élaborer, en concertation, le contenu des modules co-animés de chaque trimestre. Il va de soi qu'il n'y aura aucune intervention dans les classes, de la part des intervenants extérieurs, pendant ces temps de concertation.

Le sport scolaire a pour objectif de proposer et de développer, pour les élèves volontaires, la pratique d'activités sportives, en complément de l'EPS, ainsi que l'apprentissage de la vie associative. L'USEP en est le partenaire privilégié et il convient en conséquence de donner toute sa place au projet associatif de l'USEP dans le volet éducatif du projet d'école

Volet éducatif et partenarial

Le projet d'école, dans son **volet éducatif**, doit également s'articuler avec les dispositifs contractuels existants auxquels l'école est associée : Equipes de Réussite Educative (ERE du plan de cohésion sociale), aménagement du temps de l'enfant, contrat de ville, contrat éducatif local (CEL), contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS), actions périscolaires financées par des indemnités péri-éducatives, etc....

Les écoles en réseau ambition réussite (RAR) et en réseau de réussite scolaire (RRS) peuvent mettre en place un dispositif d'accompagnement éducatif (aide au travail scolaire, pratique sportive, pratique artistique et culturelle, langue vivante).

Lors de l'élaboration de tous ces projets éducatifs, il convient d'être particulièrement attentif à la question centrale de l'équilibre du temps de l'enfant.

Volet formation

Ce volet du projet d'école explicite les besoins en formation de l'équipe pédagogique pour réaliser au mieux les objectifs du projet d'école.

AVENANT 2011-2012 au PROJET D'ECOLE 2011-2012

Le projet d'école et les actions à financements complémentaires « Education Nationale »

Les actions inscrites au projet d'école mobilisent essentiellement et prioritairement les crédits attribués par la commune pour le fonctionnement des écoles. Ce doit être la règle générale. Cependant, en vue de favoriser le développement de l'innovation pédagogique et le partenariat dans le domaine culturel et dans celui de l'éducation à l'environnement et au développement durable, le Ministère de l'Education Nationale propose de co-financer certaines actions inscrites dans les projets d'école. De tels crédits complémentaires ne peuvent en aucun cas se substituer aux crédits ordinaires de fonctionnement et aux obligations normales des communes.

Il convient de ne pas multiplier le nombre des demandes et de présenter des projets en parfaite cohérence avec les priorités retenues dans le projet d'école. Les actions devront avoir un caractère innovant et/ou s'inscrire dans le cadre d'un partenariat culturel ou dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable. L'inscription des actions dans ce cadre précis est une condition nécessaire pour que soit examinée une demande de financement complémentaire.

Chaque action présentée pour une demande de financement complémentaire sera brièvement décrite dans un document dont la première page sera constituée du bordereau de transmission (voir ci-dessous page 2) et la dernière de la « fiche de besoins normalisée » (voir annexe 4)

I-CREDITS ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET ACTION CULTURELLE

Concernant les **enseignements artistiques et l'action culturelle**, je vous invite à relire la circulaire 2005-014 du 3 janvier 2005 (BO n°5 du 3 février 2005) et la circulaire 2007-022 du 22 janvier 2007 (BO n°5 du 1 er février 2007). C'est dans ce cadre que vous pouvez être conduits à présenter des actions à financements complémentaires qui peuvent prendre 3 formes :

- Classe à projet artistique et culturel (prendre obligatoirement contact avec le conseiller pédagogique spécialisé et lui demander l'imprimé départemental spécifique). Financement de 600€ à 900€.
- Atelier de pratique artistique et culturel (prendre obligatoirement contact avec le conseiller pédagogique spécialisé et lui demander l'imprimé académique spécifique). Co-financement DRAC/Education Nationale de 2 fois 1100€ maximum.

II- CREDITS EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, les actions à financements complémentaires peuvent prendre 2 formes :

• Action « A l'Ecole de la Forêt ». Un imprimé spécifique est à retirer auprès de l'IEN d'Apt, chargé de la coordination départementale du dossier (tél 04.90.74.45.29)

BORDEREAU DE TRANSMISSION D'UNE ACTION A FINANCEMENT SPECIFIQUE

(à coller sur une chemise A4 contenant l'action pour laquelle le financement est demandé)

CIRCONSCRIPTION :	
COMMUNE :	
ECOLE N° RNE : 084Nom et Adresse :	
Téléphone :Adresse électronique :	
Adresse electronique .	
I-INTITULE DE L'ACTION:	
II-AXES PRIORITAIRES DU PROJET D'ECOLE (rappel)	
AXE 1	(*)
AXE 2	(*)
AXE 3	(*)
(*) mettre une croix pour indiquer à quel(s) axe(s) se réfère l'action présentée	
III-TYPE D'ACTION	
Action éducative innovante culturelle Action éducative innovante EEDD Classe à PAC Action « A l'école de la forêt » Atelier de Pratiques Artistiques	
<u>IV-RANG DE L'ACTION</u> :	
Cette action est présentée au rang n° suractions présentées par l'école pour un fin complémentaire.	ancement
V-RESUME DE LA DEMANDE :	
Financement Financement Heures Mairie : € complémentaire supplémentaires Budget global de demandé à Intervenants	
l'action (en €) : Financement associations :	
Participation demandée à l'Education Nationale	
Dotation accordée (ne pas remplir ; partie réservée à	
l'Inspection Académique)	
VI-AVIS DE L'IEN	